

Bulletin
de
l'Association
pour la
Création
des Instituts
de Recherche
sur
l'Enseignement
de la
Philosophie

Chers adhérents,

Nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire, en espérant que celle-ci se passe dans de bonnes conditions.

Mais le contraire est à craindre, pour plusieurs raisons. D'abord parce que la philosophie au Lycée n'échappe pas au phénomène général des classes surchargées, qui permettent difficilement l'innovation pédagogique, et qui alourdissent considérablement le temps de correction. Ensuite parce que la fin du dédoublement systématique d'une heure de cours dans les séries technologiques accroît les difficultés de l'enseignement de la philosophie dans ces séries. Enfin parce que les cours comme l'Accompagnement Personnalisé, l'ECJS et la participation aux TPE sont donnés à des professeurs qui ne sont pas forcément volontaires, et qui n'ont pas eu la moindre formation pour ce type de travail. Certes, ces cours permettent sans doute de faire de la philosophie de manière innovante, notamment sans passer par un cours magistral. Cependant, chacun voit bien qu'ils sont distribués aux professeurs moins sur la base d'un objectif pédagogique que par souci de remplir les services, ce qui tend à faire éclater l'unité de la profession de professeur de philosophie.

Un point particulièrement préoccupant est la situation des professeurs sans poste fixe : outre les difficultés habituelles, pour eux, il arrive souvent d'avoir une ou plusieurs séries technologiques sans aucune heure dédoublée, du fait de l'impossibilité d'obtenir ces heures au moment où cela se décide, à la fin de l'année précédente.

Notre association a rencontré récemment Jean-Yves Daniel, conseiller de Vincent Peillon, avec qui nous avons abordé ces questions. Outre cela, nous avons présenté le diagnostic général que nous faisons de l'enseignement de la philosophie au Lycée, et esquissé quelques unes des propositions que notre association fait depuis 15 ans : adopter des programmes plus déterminés, mieux définir les attendus des épreuves au Bac, proposer une formation continue qui intègre une dimension pédagogique, etc. Nous reparlerons de cela aux Journées d'Etude d'octobre.

Sur un autre terrain, les choses semblent avancer : la première réunion du Groupe de Travail chargé de réfléchir à la modification des épreuves de philosophie pour les séries technologiques se déroulera au mois d'octobre. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des travaux.

Enfin, dans ce Bulletin, vous trouverez aussi le programme des Journées d'Etude : *Philosophie morale et évolution des mœurs : sommes-nous mûrs pour la liberté ?* Nous espérons vous y voir nombreux, à la fois intéressés par le thème retenu, la qualité des intervenants et le souci d'une réflexion pédagogique sur les questions abordées.

Très cordialement,
Joël Dolbeault, pour le C.A.

Enseigner la philosophie à partir de questions contemporaines

***Philosophie morale & évolution des mœurs :
sommes-nous mûrs pour la liberté ?***

**Journées d'étude de l'ACIREPh
27 et 28 octobre 2012**

**Lycée Ravel
89 cours de Vincennes 75020 Paris
Métro Porte de Vincennes**

La morale est un thème central du cours de philosophie au Lycée ; beaucoup de notions des programmes ont un rapport direct à ce thème : la morale, le devoir, la liberté, la société, les échanges, la justice et le droit, la culture, la religion, la conscience, autrui. Au fond, nous, professeurs de philosophie, passons une grande partie de notre temps avec les élèves à réfléchir sur la morale. Mais le faisons-nous avec toute l'ouverture d'esprit que la réflexion philosophique exige ? A cet égard, les débats actuels autour du libéralisme moral méritent notre intérêt.

Chacun de nous doit-il avoir le droit de mener sa vie comme il l'entend, dès lors que cela ne nuit à personne ? Par exemple, chacun de nous doit-il avoir le droit d'adopter certaines pratiques sexuelles, de consommer certaines drogues, de pratiquer des jeux dangereux ou violents, etc. *à partir du seul principe du consentement libre et éclairé* ? Est-il légitime de refuser aux personnes de vivre comme elles le souhaitent ? Et au nom de quoi ? Qui plus est, à partir du moment où une conduite est légale, est-il légitime de la condamner moralement ? Cette interrogation générale recouvre un champ très large de situations, puisque, outre les questions mentionnées ci-dessus, elle a un rapport à de nombreuses questions bioéthiques : l'euthanasie, les mères porteuses, la vente d'organes, etc. A chaque fois, le problème est de savoir s'il est légitime d'interdire une pratique qui, semble-t-il, ne pourrait nuire qu'à celui qui y a librement consenti.

Cependant aborder le thème de la morale sous l'angle du libéralisme moral comporte au moins deux risques. D'un côté, il y a celui de choquer certains élèves qui risquent de voir dans la philosophie quelque chose de dangereux, d'immoral. *Enfinement ne prend-on pas le risque de « corrompre la jeunesse »* ? Faut-il le faire ? Il y a lieu de réinterroger la place que peut prendre cette dimension de la philosophie au sein de l'institution scolaire, ainsi que la posture du professeur de philosophie qu'elle implique. D'un autre côté, on prend celui de contenter un peu facilement ceux qui réduiront la philosophie à une défense sans réserve d'un relativisme moral simpliste, contre toute possibilité de porter un jugement moral universel.

L'intérêt des Journées d'Etude que nous organisons cette année est donc double : d'une part, mieux comprendre ce qu'est le libéralisme moral, ses arguments et les critiques auxquelles il doit faire face. D'autre part, ancrer la réflexion philosophique dans les questions telles qu'elles se posent aujourd'hui pour enseigner une philosophie vivante. Le débat actuel sur le libéralisme moral est aux prises avec des questions d'éthique appliquée, par exemple avec la question de la liberté sexuelle, de l'usage des psychotropes, de l'euthanasie, etc. Il y a là une bonne occasion de *montrer aux élèves comment la philosophie, avec ses concepts et ses principes, permet d'aborder des questions concrètes*. Mais, dans la pratique, comment procéder ? Comment préparer un cours d'éthique appliquée ? Comment faire travailler les élèves sur ce type de question ? L'objet des Journées d'Etude que nous organisons est aussi de répondre à ces questions.

PROGRAMME PRÉVU POUR LES DEUX JOURNÉES D'ÉTUDE

SAMEDI 27 OCTOBRE 2012

9h30 - Accueil

10h00 - **Allocution d'ouverture**

10h30 - **Conférence-débat :**

Le Droit de la drogue : le cas du cannabis. Le Droit du sexe : le cas de la prostitution

Francis CABALLERO, avocat, ancien enseignant de Paris X, auteur d'ouvrages sur le Droit de la drogue et le Droit du sexe.

12h30 - Déjeuner

14h00 - **Conférence-débat :**

Quels principes pour une éthique minimale ?

Ruwen OGIEN, philosophe, directeur de recherche au CNRS, auteur d'ouvrages de philosophie morale.

16h00 - Pause

16h15 - **Ateliers en parallèle :**

Jean-Marc PIGNY : présentation d'un cours sur le consentement comme source du légitime, qui aborde les questions de l'euthanasie et de la prostitution.

Lila ECHARD : Peut-on parler du film *Baise-moi* en cours de philosophie ?

Joël DOLBEAULT : présentation d'un cours de philosophie morale à partir de la question de la légalisation du cannabis

17h45 - Clôture 1^{ère} journée

DIMANCHE 28 OCTOBRE 2012

10h00 - **Conférence-débat :**

Controverses contemporaines touchant le genre et la sexualité : approche sociologique

Rose-Marie LAGRAVE, sociologue, directrice d'études à l'EHESS, spécialiste des études de genre et de sexualités.

12h00 - **Débat général, en conclusion : comment introduire la question de la liberté des mœurs dans l'enseignement de la philosophie ?**

12h30 - Déjeuner

14 h - **Discussion sur des questions professionnelles :**

- Les nouvelles épreuves du baccalauréat pour les séries technologiques

- La rencontre avec Jean-Yves Daniel, conseiller du ministre de l'Éducation Nationale. La place de la philosophie dans le débat lancé par le Ministère : « Refondons l'école de la République ».

16h00 - Clôture des Journées d'étude.

Acireph

Association pour la création d'instituts de recherche sur l'enseignement de la philosophie

Consultez notre site : www.acireph.org

BULLETIN D'ADHESION et/ou D'INSCRIPTION AUX JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ACIREPH

*(l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin,
le numéro annuel de Côté-Philo, l'accès à notre liste de diffusion listireph)*

- Je m'inscris aux journées d'étude 2012, **je paye 20 euros**
- J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPH pour l'année 2012/2013, **je paye 25 euros**
- Je m'inscris aux journées d'étude 2012 & j'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPH pour l'année 2012/2013, **je paye 35 euros**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code Postal : Ville :

e-mail : Tél :

Êtes-vous déjà inscrit sur listireph2 ? oui non

Sinon, souhaitez vous y être inscrit pour recevoir le bulletin et participer aux échanges entre les adhérents ?

oui non

(Si oui, vérifiez que vous avez indiqué lisiblement votre adresse mail ci-dessus)

Souhaitez-vous recevoir le bulletin de l'association par mail, sans être inscrit sur listireph ?

oui non

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ?

oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)

à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris

N'hésitez pas à consulter le site de l'ACIREPH

- www.acireph.org -